

15^e rencontre



Lieu : Plateforme Zoom
Date : 10 décembre 2020
Heure : 9h00-11h00

MEMBRES ET SUBSTITUTS DU CONSEIL DU SAINT-LAURENT

Sont présent(e)s :

- Siège # 2 : M. André Simard, MRC de L'Islet, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies
- Siège # 4 : Mme Ghislaine Daris, MRC de Rivière-du-Loup, municipalité de Cacouna
- Siège # 5 : M. Alexandre Truchon-Savard (substitut), Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk
- Siège # 6 : Mme Virginie Clet-Ortega (par intérim), Conseil Régional de l'environnement Chaudière-Appalaches
- Siège # 7 : Mme Manon Ouellet, OBV de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup
- Siège # 8 : M. Bruno Fortin (substitut), OBV de la Côte-du-Sud
- Siège # 9 : M. Jean Saint-Pierre, Office du tourisme de la MRC de L'Islet
- Siège # 11 : Mme Catherine Plante, MRC de Montmagny
- Siège # 13 : Mme Chantale Dubé, Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches et du BSL
- Siège # 14 : M. Patrice Fortin, Ferme Capinoise
- Siège # 18 : Mme Marylène Ricard, Bureau d'Écologie Appliquée
- Siège # 19 : Mme Sonia Giroux (substitut), Réseau d'observation de mammifères marins
- Siège # 20 : M. Francis Turcotte, Cégep de La Pocatière
- Siège # 21 : M. Jérôme Cantin, Croisières AML
- Siège # 24 : Mme Gisèle Perrault, Citoyenne riveraine, Rivière-du-Loup

Sont absent(e)s :

- Siège # 1 : M. Richard Galibois, MRC de Montmagny, municipalité de Berthier-sur-Mer
- Siège # 3 : M. Louis-Georges Simard, MRC de Kamouraska, municipalité de Rivière-Ouelle
- Siège # 10 : Mme Isabelle Côté, Tourisme Bas-Saint-Laurent
- Siège # 12 : vacant
- Siège # 15 : vacant
- Siège # 16 : Mme Solange Morneau, Co-Eco

Siège # 17 : M. Grégoire Martin, Coopérative Mille Lieux

Siège # 22 : M. Simon Lord, Marina de Montmagny

Siège # 23 : vacant

ÉQUIPE DE COORDINATION

Sont présentes :

Julie Guillemot, coordonnatrice TCR

Cécile Régazzi, coordonnatrice-adjointe TCR

1. Mot de bienvenue et tour de table (suivi de vos organisations)

Julie Guillemot et Cécile Régazzi, équipe de coordination de la TCR, assurent l'animation de la réunion. Julie souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Un tour de table est effectué durant lequel les participants sont invités à donner des nouvelles de leurs organisations respectives.

Virginie Clet-Ortega (CRECA) nomme l'intérêt de l'organisme à suivre les volets eau (particulièrement domaine agricole) et ressources et écosystèmes (conservation volontaire).

Manon Ouellet (OBAKIR) signale le dépôt, le 27 novembre dernier, d'un projet sur l'utilisation raisonnée des pesticides au Programme de soutien régional des enjeux de l'eau (PSREE) du MELCC.

Marylène Ricard informe le groupe que la demande de financement auprès de la Fondation de la Faune du Québec et du Programme de soutien régional des enjeux de l'eau (PSREE), pour un projet d'évaluation de la productivité d'une nouvelle frayère à éperlans dans la rivière Trois-Saumons (Saint-Jean-Port-Joli) a été acceptée. Pour rappel, le Conseil du Saint-Laurent avait soutenu cette demande. La collaboration avec l'OBAKIR se poursuit pour un projet de cartographie par photo-interprétation pour délimiter les colonies de phragmites dans les marais côtiers (Saint-Roch-des-Aulnaies / Trois-Pistoles). Ce projet est financé par Environnement et Changement climatique Canada. Après les fêtes, Marylène et Manon informeront par communiqué de presse les MRC concernées par le projet.

Pour la municipalité de Cacouna, Ghislaine Daris rappelle les préoccupations toujours liées aux grandes marées pour ce secteur.

André Simard (municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies et représentant des maires de la MRC de L'Islet) a présenté et fait le point sur le travail de la TCRSE auprès du Conseil des maires, et notamment sur le dossier érosion.

Alexandre Truchon-Savard (Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk) nous informe que la Première Nation a déposé une demande auprès du MPO pour un projet sur l'habitat du poisson (concernant davantage les eaux intérieures) avec un volet partage et communication auprès du grand public. Ils sont en attente de réponse. Cette action a été intégrée au plan d'action du Conseil du Saint-Laurent.

Bruno Fortin (OBV de la Côte-du-Sud) mentionne que l'organisme poursuit le travail sur la Berce du Caucase. Par ailleurs, une tournée de discussion sur l'usage des fongicides en agriculture (projet en collaboration avec les MRC) est prévue avec comme conférencière, Mme Geneviève Roux. Le lien associé à ce Webinaire est envoyé aux membres du Conseil.

Sonia Giroux (ROMM) rappelle les projets en cours : « Fenêtre sur les bélugas » (développer une alternative terrestre à l'observation en mer), l'Aire de Protection et de Conservation Autochtone (APCA) en collaboration avec la Première Nation Wolastoqiyik Wampanoag et le suivi du dossier sur l'Aire Marine Protégée.

Gisèle Perrault (citoyenne riveraine, Rivière-du-Loup) suit le dossier sur les plantes comestibles de bord de mer et a d'ailleurs assisté au premier atelier du 2 décembre 2020.

Jérôme Cantin (Croisières AML) mentionne son intérêt pour les accès au fleuve et son travail avec les municipalités dans le cadre de ces accès. Par ailleurs, les bateaux de la compagnie AML accueille toujours, entre autres, des chercheurs du ROMM dans le cadre de leur mission. Croisières AML fait aussi parti de l'Alliance Verte (<https://allianceverte.org/>).

Catherine Plante (MRC de Montmagny) mentionne le suivi des travaux réalisés sur la côte suite à la tempête de Pâques 2020. Une rencontre des 3 MRC est en préparation afin de déposer une demande de financement au Fonds pour l'adaptation aux changements climatiques. Pour l'enjeu mise en valeur des paysages, suite aux démarches amorcées au sein du groupe *Accès au fleuve et marinas*, chaque MRC a inscrit l'enjeu paysage dans le cadre du renouvellement des ententes culturelles ce qui permet d'avoir un fond d'environ 10 000\$ par MRC sur 3 ans.

Francis Turcotte (Cégep de La Pocatière) nous parle du suivi, entre autres du bar rayé et de l'éperlan, dont l'abondance dans ce secteur est assez significative. Son collègue, Yves Turcotte, fait des suivis de limicoles. De plus, il réitère l'intérêt du Cégep à collaborer, avec ses étudiants, à des activités d'interprétation des plantes comestibles dans la poursuite du projet sur les plantes du littoral, issu du plan d'action.

Patrice Fortin (Ferme Capinoise) nomme sa préoccupation, toujours d'actualité, sur l'érosion d'une partie de ses terres et de l'enjeu de la *Qualité de l'eau et contamination* du plan. Suite au projet de plantation de haies brise-vent, la MRC de Montmagny devrait produire une vidéo pour mettre en valeur le projet. À suivre¹.

Jean Saint-Pierre (Office du tourisme de la MRC de L'Islet) fait le lien entre l'Office du tourisme de son secteur et le défi des accès au fleuve inscrit au plan d'action.

2. Lecture de l'ordre du jour

Julie procède à la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres s'ils sont d'accord pour modifier l'ordre des points du déroulement de la rencontre. Elle demande à traiter en premier le point 5.3. (Forum du Conseil du Saint-Laurent) qui nécessite un petit peu de discussion et pour avoir ainsi plus de temps pour le point 4. (Approbation du PGRI). Les participants acceptent.

¹ <https://leplacoteux.com/2020/11/notre-campagne-un-milieu-de-vie-a-partager/> ou <https://www.montmagny.com/a-proximite-de-nos-terres/activites-de-plantation-darbres/>

Julie ajoute un point au Varia : une demande de la Directrice générale adjointe de la municipalité de Kamouraska pour une lettre d'appui de la part du Conseil du Saint-Laurent pour le projet « Quais de Kamouraska ». Aucun autre sujet de discussion n'est ajouté par les membres au point Varia qui demeure ouvert.

3. Compte-rendu de la rencontre du 13 octobre 2020

L'équipe de coordination avait demandé aux membres de lire, si possible, le compte-rendu avant la rencontre afin de gagner du temps et de laisser le plus de temps possible pour la partie concernant l'approbation du PGIR par le Conseil.

Une question est posée : à savoir si la nouvelle entente (point 4.1.) avec le MELCC avait été signée, faute de quoi, l'équipe pourrait être au chômage. Julie répond que non, mais qu'il ne semble pas y avoir de problème de renouvellement à ce jour.

Pour le reste du compte-rendu, tout semble correct pour les membres.

5.3. Forum du Conseil du Saint-Laurent (2020 reporté 2021)

Julie propose de faire un forum sur les risques côtiers (en visioconférence) avec une à deux activités par semaine sur 3 ou 4 semaines (fin février / mi-mars). On mentionne qu'une activité par semaine favorise la participation.

Elle explique les démarches déjà en cours (confirmation pour le projet de la Gaspésie, démarches pour la Péninsule acadienne et les pistes de financement) et l'idée d'avoir des panels de discussion à propos de démarches locales.

Il est demandé aux membres s'ils sont d'accord si l'équipe de coordination fait appel à un soutien professionnel pour l'organisation et l'animation de ces panels. Le Conseil est d'accord sur le principe et recommande l'organisme CommunAgir.

Le groupe semble avoir besoin d'information sur le « quoi faire », aller sur du concret. L'idée d'une conférence sur les effets des changements climatiques adressée au grand public n'est pas retenue.

Il est proposé d'avoir une rencontre début 2021 avec des acteurs du groupe *Érosion et submersion côtière* pour discuter de la stratégie. L'idée d'échanger avec les Iles-de-la-Madeleines, malgré les différences entre les deux milieux, reste à explorer.

4. Approbation du PGIR

Julie entame une synthèse sur le travail réalisé pour la révision du PGIR depuis le printemps dernier. Elle remercie l'ensemble des membres pour leur implication. Le plan rassemble au total 107 actions.

Ressources et écosystèmes

- 3 rencontres (juin, juillet, novembre)
- 8 personnes
- 34 actions

Accès au fleuve et marinas

- 3 rencontres (septembre et octobre) + contact téléphone/courriel pour l'enjeu marinas et quais
- 8 personnes
- 17 actions

Qualité de l'eau et contamination

- 3 rencontres (septembre, octobre, novembre) + une rencontre milieu agricole
- 10 personnes
- 27 actions

Érosion et submersion côtière

- 3 rencontres (octobre et novembre)
- 12 personnes
- 32 actions

Groupe municipal

- 1 rencontre (novembre)
- 9 personnes

Pour chaque enjeu, les rencontres ont montré l'importance d'avoir des occasions de discuter entre acteurs du territoire. Cela amène parfois aussi à des projets concrets comme par exemple : cartographie sur la progression du roseau commun dans les marais côtiers (enjeu *Ressources et écosystèmes*), échanges sur les besoins, les lacunes dans le cas de *l'érosion et la submersion côtière*, suite au constat du besoin de se concerter et du manque de financement pour aborder la question des paysages, la suggestion d'intégrer dans le renouvellement des ententes culturelles de chaque MRC un volet « paysages » pour l'enjeu *Accès au fleuve* et, pour l'enjeu *Qualité de l'eau et contamination*, soutenir les efforts des acteurs (collecte de données par les chercheurs).

À la lecture de la révision, on constate par ailleurs que les principaux porteurs sont le Comité ZIPSE, les OBV, le milieu municipal, la Première Nation Wolastoqiyik Wamsipekuk, les organisations environnementales comme Horizon-Nature Bas-Saint-Laurent et les Conseils généraux de l'environnement.

Julie annonce la suite du calendrier :

- **14 décembre 2020** : Envoie des documents **Plan d'actions** et **Planification stratégique** aux Conseils des maires des 4 MRC du territoire
- **8 janvier 2021** : Dépôt des documents (portrait, plan d'action et planification stratégique) au MELCC
- Le MELCC valide si le PGIR est recevable
- Analyse du PGIR par les ministères provinciaux et fédéraux concernés
- Ajustements par la coordination de la TCRSE
- Approbation du PGIR par le MELCC !

Les membres sont ensuite informés sur le déroulement de l'approbation du PGIR :

- **20 minutes par enjeu**
 - Lecture individuelle (se remettre dedans) : 5 à 8 minutes
 - Discussion : 12 minutes
 - *Utilisation du clavardage*
- **Avant le 15 décembre 2020** : les membres peuvent envoyer leurs derniers commentaires, si nécessaire

Enjeu Ressources et écosystèmes (2021-2026)

5 grandes orientations :

- Orientation A : **Documenter** la répartition de la biodiversité estuarienne et côtière et les menaces pesant sur cette biodiversité
- Orientation B : Renforcer la **préservation de la biodiversité** et l'intégrité des écosystèmes
- Orientation C : **Harmoniser les usages** afin de limiter les perturbations sur les écosystèmes
- Orientation D : Adapter les pratiques de **récolte et la gestion des ressources** pour en assurer la pérennité
- Orientation E : Poursuivre les efforts d'acquisition de connaissances et de saine gestion **des espèces exotiques envahissantes**

Points saillants par orientation :

- **Orientation A** : OGSL (Observatoire Global du Saint-Laurent), PRMHH (Plans régionaux des milieux humides et hydriques)
- **Orientation B** :
 - Aire Marine Protégée, Aire de Protection et de Conservation Autochtone + conservation des terres privées (ententes, arrimage avec les stratégies municipales, projet comité côtier avec le Comité ZIPSE)
 - Restauration d'écosystèmes et sensibilisation
- **Orientation C** : Encadrer les activités liées aux sites d'accès au fleuve
- **Orientation D** : Cueillette des plantes de bord de mer et exploitation durable des ressources
- **Orientation E** : Documenter, expérimenter et transférer les « bonnes pratiques » en lien avec les plantes exotiques envahissantes

Discussion :

Pour l'action A1 (OGSL), Sonia Giroux mentionne la base de données des observateurs du ROMM à travers le portail [OGSL](#) sur lequel on peut visualiser les données. De plus, le site [navigationbaleines](#) offre une formation en ligne destinée aux plaisanciers et aux kayakistes pour savoir comment se comporter en naviguant dans l'habitat des baleines, et notamment du béluga. En développement pour les prochaines années, une autre formation sera proposée d'une part, pour l'industrie maritime, et d'autre part, pour les pêcheurs. Par ailleurs, Sonia informe le Conseil que Stratégies Saint-Laurent a approché le ROMM pour une présentation sur la formation destinée aux plaisanciers. Pour ce qui est du partage de données, elle fait aussi référence à la démarche sur les effets cumulatifs par Transport Canada² pour laquelle de nombreuses organisations régionales ont été consultées.

À propos des engagements de conservation volontaire : Catherine Plante précise que depuis 1 an ½, la MRC travaille sur un diagnostic des milieux humides et hydriques pour la région de Chaudière-Appalaches à partir de données existantes à l'échelle régionale (pas macro), mais qu'il n'y a aucune acquisition de connaissances. **Suivi à faire auprès de Catherine.**

Fin de la discussion. Le Conseil approuve la révision de l'enjeu Ressources et écosystèmes.

² <https://tc.canada.ca/fr/transport-maritime/pollution-marine-intervention-environnementale/effets-cumulatifs-transport-maritime>

Enjeu Accès au fleuve et marinas (2021-2026)

3 grandes orientations :

- Orientation A : Préserver et valoriser le littoral et ses **paysages** en tant que patrimoine collectif
- Orientation B : Assurer la consolidation d'un réseau **d'accès public** au Saint-Laurent
- Orientation C : Garantir des **infrastructures d'accueil maritimes** performantes et sécuritaires

Points saillants par orientation :

- **Orientation A :**
 - Actions concertées entre municipalités et MRC, projet « percées visuelles »
 - Autres projets : diagnostic, observatoire des paysages ... vers des actions de conservation et de sensibilisation
- **Orientation B :**
 - Prioriser et aménager
 - Se concerter pour avoir des projets cohérents d'aménagement et de signalisation
- **Orientation C :**
 - Soutenir les échanges entre marinas et quais (besoins, pratiques)
 - Développement d'actions communes

Discussion :

Catherine Plante propose d'ajouter pour l'objectif A1, le volet réglementaire avec comme exemple le PIIA (Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale).

Jérôme Cantin informe que Stratégie maritime du Québec a encore du financement et que cette mesure pourrait être ajoutée en source de financement pour l'orientation A (patrimoine maritime) et l'orientation C.

Catherine Plante ajoute qu'il y a également du financement pour les MRC et la mise en valeur du patrimoine maritime (objectif B2) avec Stratégie maritime du Québec.

Fin de la discussion. Le Conseil approuve la révision de l'enjeu Accès au fleuve et marinas.

Enjeu Érosion et submersion côtière (2021-2026)

4 grandes orientations :

- Orientation A : Poursuivre les efforts concertés **d'acquisition de connaissances** sur les processus d'érosion et de submersion côtière et leurs impacts sur le territoire
- Orientation B : Favoriser la **concertation** et miser sur la **sensibilisation** et le **transfert de connaissances**
- Orientation C : Améliorer la **gestion du territoire** (planification, règlements, politiques) à l'échelle municipale afin de tenir compte des risques côtiers et des changements climatiques
- Orientation D : Développer et mettre en œuvre des **bonnes pratiques** de protection côtière

Points saillants par orientation :

- **Orientation A :**
 - Avoir des données sur l'érosion et la submersion
 - Stratégie pour générer des données par et pour les acteurs régionaux
- **Orientation B :**
 - OGSL, SIGEC Web
 - Se concerter pour avoir des projets cohérents d'aménagement et de signalisation

Pour l'objectif B1, Julie apporte quelques précisions quant à l'ajout d'une nouvelle action : « *Coordonner les efforts du milieu municipal pour faciliter et accélérer l'accès à des modèles et des représentations cartographiques à jour tenant compte des changements climatiques et des spécificités du milieu maritime pour planifier l'occupation du territoire* » qui est ressortie suite à la rencontre avec le milieu municipal du 26 novembre 2020. Le public visé serait le gouvernement du Québec et le porteur, le milieu municipal. Afin de mieux expliquer au Conseil, voici l'extrait du compte-rendu de la rencontre municipale qui soulève ce point : « *Ces ajustements de nature réglementaire sont associés à la possibilité d'évaluer les zones de risques (submersion et érosion). Le milieu municipal estime ne pas avoir le financement adéquat ni les compétences nécessaires pour générer cette information sur les risques. Cette situation est inconfortable puisque le municipal a le mandat de proposer des zonages réglementés sans avoir les moyens de définir des zonages adaptés à la situation en 2020.* »

Julie demande aux membres s'ils sont d'accord avec cette nouvelle action et son énoncé. Le Conseil approuve.

- **Orientation C :**
 - Accompagner le milieu municipal
 - Réglementation
 - Pratiques d'adaptation aux changements climatiques intégrées aux opérations municipales
 - Gestion des aboiteaux
- **Orientation D :**
 - Expertise (protection et restauration)
 - Connaissances et compétences du personnel municipal et des élus
 - Infrastructures naturelles (ou vertes)

Discussion :

Pour l'orientation B, Ghislaine Daris souligne l'importance pour le milieu municipal, de pouvoir participer à des forums ou autres activités d'informations.

Fin de la discussion. Le Conseil approuve la révision de l'enjeu Érosion et submersion côtière.

Enjeu Qualité de l'eau et contamination (2021-2026)

3 grandes orientations :

- Orientation A : **Documenter** l'incidence des activités du territoire sur la qualité de l'eau de la zone côtière

- Orientation B : Contribuer à **l'amélioration de la qualité de l'eau** de l'estuaire et de ses affluents afin de pérenniser les usages qui en dépendent
- Orientation C : **Sensibiliser** les intervenants et le grand public à l'enjeu de la qualité de l'eau et de la contamination de l'estuaire moyen

Points saillants par orientation :

- **Orientation A :**
 - OGSL, transfert des résultats des recherches (RQM)
 - Développement des connaissances sur l'azote et les microplastiques
 - Suivi de la qualité de l'eau aux embouchures des rivières
- **Orientation B :**
 - Macrodéchets
 - Surverses et gestion des eaux de pluie, résidences avec système de traitement autonome de l'eau
 - Agriculture : diminution des rejets d'azote, bandes riveraines et couverture des sols
 - Préparation des municipalités et des acteurs privés en cas de déversement dans le fleuve

Discussion :

Manon Ouellet suggère de modifier le libellé d'une action dans l'objectif B4 : remplacer intrants par pesticides. Julie propose de déplacer cette action dans l'objectif B5.

Catherine Plante demande pour l'action « Accompagner les municipalités ... », de l'objectif B6, s'il ne faudrait pas inclure les MRC dans les schémas de couverture des risques ? **André Simard précise que la MRC de Kamouraska débute un nouveau schéma en janvier et propose de faire un suivi à propos de la question de Catherine³.**

Fin de la discussion. Le Conseil approuve la révision de l'enjeu Qualité de l'eau et contamination.

5. Projets à venir

5.1. Lettre d'appui au projet « Santé de la zone de transition du Saint-Laurent : le zooplancton au centre du transfert trophique entre les ressources et les consommateurs » : Appel d'offre temps-navire RQM - Équipe Gesche Winkler

Ce projet, en lien avec les enjeux *Qualité de l'eau et contamination* et *Ressources et écosystèmes* vise à acquérir des connaissances sur la qualité de l'eau et la productivité de l'estuaire moyen (zone de turbidité maximale entre Berthier-sur-Mer et l'Anse-Ste-Anne), et est déposé au Réseau Québec Maritime (RQM).

L'objectif est de dresser un portrait de l'état de santé de la zone de transition, considérée comme une zone centrale d'alevinage de poissons (éperlan arc-en-ciel, alose savoureuse, poulamon et bar rayé).

L'ensemble du Conseil approuve le soutien à ce projet.

³ Par courriel (15-12-2020) M. Simard informe la coordination que les schémas de couverture de risques en sécurité-incendie des MRC ne prennent pas en compte la question des déversements

5.2. Ateliers sur les plantes comestibles

Cécile propose une synthèse sur l'atelier qui s'est déroulé le mercredi 2 décembre 2020. Animé par la TCRSE et le Comité ZIPSE, l'activité a rassemblé 3 cueilleuses professionnelles, 1 cueilleuse occasionnelles, 1 restauratrice, 2 membres de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk et 1 représentant du Bureau d'écologie appliquée.

Les échanges ont été riches et le partage de vision assez semblable entre les participants. Plusieurs axes sont ressortis : nombre de cueilleurs professionnels vs ce que peut supporter le milieu, méconnaissance botanique et pratique de cueillette de cueilleurs improvisés vs toxicité, expansion des plantes exotiques envahissantes au détriment de la ressource, commandes des restaurateurs, ...

Nous prévoyons un 2^e atelier (février / mars 2021) et réfléchissons à comment l'articuler : cueilleurs + acteurs en lien avec la pratique de cueillette ensemble ou 2 ateliers distincts, prioriser un axe ou deux, etc.

5.3. Forum du Conseil du Saint-Laurent (2020 reporté 2021)

5.4. Forum Saint-Laurent (FSL 2021)

Julie présente rapidement le contexte.

Ce Forum est organisé dans le cadre du Plan d'Action Saint-Laurent (PASL) EC-MELCC⁴. Le thème général pour 2021 est : « La science au service des décideurs ». L'objectif est d'informer les décideurs du Saint-Laurent sur les nouveautés scientifiques et d'entendre leurs besoins.

Le ministère demande aux équipes de coordination de consulter les membres des Tables de concertation régionale, sous forme de questions de réflexion. Ces réponses vont aider à définir la programmation préliminaire.

Julie mentionne que les délais sont courts, mais que l'on souhaiterait avoir un retour de la part des membres du Conseil du Saint-Laurent avant le mardi 15 décembre, 12h, puisque le retour des réponses doit être fait aux organisateurs le mercredi 16 décembre 2020. Pour cela, un document a été envoyé aux membres du Conseil pour détailler le projet et énoncer les questions.

6. Varia

Julie revient sur la demande de la Directrice générale adjointe de la municipalité de Kamouraska pour une lettre d'appui de la part du Conseil du Saint-Laurent pour le projet « Quais de Kamouraska ». Elle propose d'envoyer la lettre aux membres par courriel pour leur approbation.

⁴ http://planstlaurent.qc.ca/fr/gestion_integree/forum_saint_laurent.html

Manon Ouellet précise que l'OBAKIR est en offre de service pour remplir, avec le comité, la demande de certificat d'autorisation et informe qu'il est urgent de réparer le quai qui s'effrite et porte atteinte à l'environnement en plus de n'être plus sécuritaire pour les usagers.

André Simard appuie Manon, ainsi que Catherine Plante.

Il est décidé de faire approuver durant la présente rencontre, l'appuie du Conseil pour ce projet. Les membres soutiennent l'initiative. Une lettre sera donc rédigée et envoyée au membres du Conseil ainsi qu'à la Directrice générale adjointe de la municipalité de Kamouraska.

7. Date de la prochaine rencontre

Un sondage Doodle sera envoyé en janvier pour organiser une rencontre en mars ou avril.

8. Fin de la rencontre

La rencontre se termine à 11h05

Rédaction du compte-rendu : Cécile Régazzi